

## Assemblée générale de parents – École Pierre-de-Coubertin

7 septembre 2017, - Procès-verbal

### Ouverture de l'assemblée

M. Amirouche déclare l'assemblée ouverte à 19 h 37. Il propose madame Chantal Knobbe, Présidente du conseil d'établissement 2016-2017 de présider l'assemblée et madame Josée Dagenais s'est proposée comme secrétaire de rencontre. Adopté à l'unanimité.

### Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur Amirouche fait la lecture de l'ordre du jour à l'assemblée. Il est proposé par François Simard, appuyé par Madame Maria Cabello que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé. Adopté à l'unanimité.

### Rôle et fonction du Conseil d'établissement :

Monsieur Amirouche décrit brièvement le rôle du conseil d'établissement (C.É.), les implications reliées à son engagement comme membre, la fréquence des rencontres et les objectifs poursuivis par le conseil d'établissement de l'école.

Il mentionne aux parents que le C.É. est là pour représenter tous les parents de nos élèves.

Monsieur Amirouche poursuit la rencontre en nommant les membres du conseil d'établissement de l'année scolaire 2016-2017 en mentionnant d'abord ceux qui terminent leur mandat :

- Madame Maria Cabello
- Madame Chantal Knobbe
- Madame Véronique Tanguay

Il poursuit avec les membres qui sont à leur deuxième année de mandat :

- Madame Selma Hujic
- Monsieur Jean-François Galarneau
- Monsieur Michel Servant

### **Appel des candidatures pour le conseil d'établissement 2017-2018 :**

Monsieur Amirouche demande aux personnes qui souhaitent être en poste pour l'année scolaire 2017-2018 de se présenter et d'expliquer brièvement leurs motivations.

### **Membres élus 2017-2018 (2 ans) :**

- Sarah Brutus
- Chantal Knobbe
- Véronique Tanguay

### **Représentation au comité régional de parents**

Monsieur Michel Servant a été élu comme représentant au comité régional de parents.

### **Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est proposée par madame Selma Hujic et appuyé par Jean-François Galarneau à 21 h 30.